

PREMIER SERMON DE SAINT LEON SUR SA
CONSECRATION EPISCOPALE
PRONONCE LE JOUR MEME

«Que ma bouche dise la louange du Seigneur,» et que mon âme et mon esprit, ma chair et ma langue bénissent son saint Nom ! Taire les bienfaits divins, en effet, n'est pas la marque d'une âme discrète, mais celle d'une âme ingrate, et il est bien digne d'inaugurer par le sacrifice de la louange du Seigneur l'obéissance d'un pontife nouvellement consacré. Car «le Seigneur s'est souvenu de nous dans notre abaissement» et il nous a béni; lui seul a fait pour moi de grandes merveilles, à savoir que votre sainteté, dans son affection, m'ait regardé comme présent alors que les obligations d'un voyage me tenaient absent. Je rends donc des actions de grâces à notre Dieu et j'en rendrai toujours pour tout ce qu'il m'a accordé. Ee même temps je célèbre avec la gratitude qui lui est due le choix que vous avez fait en ma faveur et je comprends à l'évidence tout ce que peut m'assurer de respect, d'amour et de confiance ce zèle de votre dilection; dans ma sollicitude de pasteur, je ne désire que le salut de vos âmes, à vous qui avez porté sur moi un jugement si saint, en dépit de la totale absence de mérites antérieurs. Je vous en prie donc, par la miséricorde du Seigneur, aidez de vos prières celui que vous avez appelé de vos vœux, afin que l'Esprit de grâce demeure en moi et que votre jugement n'ait pas à changer. Daigne celui qui vous a inspiré un zèle unanime nous accorder à tous ensemble le bien de la paix, afin que, tous les jours de ma vie, je sois prêt à obéir au Dieu tout puissant et à vous servir et que je puisse prier ainsi le Seigneur avec confiance : «Père saint, garde en ton nom ceux que tu m'as donnés»; ainsi, tandis que vous avancerez toujours plus dans la voie du salut, que mon âme magnifie le Seigneur et que, à l'heure de la rétribution et du jugement futur, le compte que j'aurai à rendre de mon sacerdoce auprès du juste Juge soit tel que, soyez mn couronne, vous dont la bonne volonté m'aura donné, au cours de la vie d'ici-bas, un témoignage sincère. Par le Christ notre Seigneur.

SECOND SERMON SUR SA CONSECRATION EPISCOPALE PRONONCE AU JOUR ANNIVERSAIRE DE CELLE-CI

1. La condescendance divine, bien-aimés, a rendu pour moi ce jour digne d'honneur, elle qui, élevant ma bassesse jusqu'au rang le plus élevé, a montré qu'elle ne méprisait aucun des siens. Aussi, même s'il est inévitable de trembler quand on considère son mérite, il est bon et religieux de se réjouir quand on considère le don reçu; celui, en effet, de qui me vient cet honneur est aussi celui qui m'aide à faire face à ses obligations; pour que le faible ne succombe pas sous la grandeur de la grâce, il donnera la force, lui qui a conféré la dignité. Aussi l'anniversaire du jour où le Seigneur a voulu que je commence à remplir la fonction épiscopale est pour moi, lorsqu'il revient, une vraie raison de me réjouir pour la gloire de Dieu, car celui-ci m'a beaucoup pardonné pour que je puisse beaucoup l'aimer; et, pour rendre sa grâce admirable, il a accordé ses dons à quelqu'un en qui il n'a pas trouvé de mérites qui les justifient. Par cette oeuvre qui est son oeuvre, qu'est-ce que le Seigneur enseigne à nos coeurs ou que veut-il mettre en lumière, sinon que personne ne doit présumer de sa propre justice ni personne douter de sa miséricorde à lui, car celle-ci apparaît avec plus d'évidence quand est justifié le pécheur et relevé celui qui gisait à terre ? Ce n'est pas, en effet, de la qualité de nos oeuvres que dépend la mesure des dons célestes et, en ce siècle où toute la vie est tentation, ce que chacun reçoit n'est pas ce qu'il mérite de recevoir; car, si le Seigneur tenait compte de nos fautes, personne ne soutiendrait son jugement.

2. «Magnifiez donc avec moi le Seigneur, bien-aimés, «et exaltons ensemble son nom», afin que toute la fête d'aujourd'hui soit rapportée à la louange de son auteur. Car, pour ce qui regarde les sentiments personnels de mon âme, je confesse me réjouir surtout de votre dévouement à tous. Lorsque je vois cette magnifique affluence de mes vénérables frères dans le sacerdoce, j'ai le sentiment, au milieu de tant de saints, que l'assemblée des anges est parmi nous. Et je n'hésite pas à croire que nous sommes aujourd'hui plus abondamment visités par la grâce de la présence divine, lorsque sont présents en même temps et brillent d'une même lumière tant d'admirables tabernacles de Dieu, tant de membres si excellents du corps du Christ. A cette réunion, j'en ai la confiance, ne manque pas non plus la pieuse bienveillance et le sincère amour du saint apôtre Pierre, pas plus qu'il n'est absent de votre dévotion, lui dont la vénération vous a rassemblés. C'est pourquoi il se réjouit, lui aussi, de votre amour et il aime avec tendresse, en ceux qui partagent sa dignité, l'obéissance à l'institution du Seigneur; il approuve donc cette charité parfaitement ordonnée de toute l'Église qui accueille Pierre sur le siège de Pierre et ne laisse pas quand il se porte sur la personne d'un héritier si inégal à son modèle. Afin donc, bien-aimés, que cette piété que vous manifestez unanimement envers mon humble personne obtienne le fruit qu'elle désire, priez et suppliez la clémence très miséricordieuse de notre Dieu; qu'aux jours de notre vie, il repousse ceux qui nous attaquent, fortifie notre foi, fasse abonder notre amour, accroisse la paix; et, quant à moi, son humble serviteur, dont il a voulu qu'il préside au gouvernement de son Église pour manifester les richesses de sa grâce, qu'il daigne me rendre apte à une telle tâche et utile à votre édification; et s'il lui plaît de prolonger la durée de notre service, que ce soit de telle façon que profite à la dévotion ce qu'il aura accordé d'années à notre vie, par le Christ notre Seigneur. Amen.

TROISIEME SERMON SUR SA CONSECRATION EPISCOPALE
PRONONCE AU JOUR ANNIVERSAIRE DE SON ELEVATION AU
SOVERAIN PONTIFICAT

1. Chaque fois que la miséricorde de Dieu daigne ramener les jours marqués par ses dons, bien-aimés, juste et raisonnable est alors le motif de notre joie, si toutefois nous rapportons à la louange de son auteur l'origine de la fonction que nous avons reçue. Ce devoir convient, certes, à tous les évêques, mais je sais qu'il s'impose particulièrement à moi, car, si je jette mon regard à a fois sur ma misérable bassesse et sur la grandeur de la charge qui m'est confiée, je dois m'écrier, moi aussi, avec le Prophète : «Soigneur, j'ai connu ta renommée et j'ai craint; j'ai considéré les oeuvres et j'ai eu peur.» Qu'y a-t-il, en effet, d'aussi périlleux, d'aussi redoutable, que le labeur pour l'homme fragile, l'élévation pour l'homme de basse condition, la dignité pour qui ne la mérite pas ? Et pourtant nous ne désespérons pas ni ne perdons courage, parce que ce n'est pas sur nous que nous comptons, mais sur celui qui opère en nous. Aussi n'est-ce pas pour nous mettre en avant, mais pour rendre gloire au Christ Seigneur que nous avons chanté d'une seule voix le psaume de David : c'est, en effet, de lui qu'il a été dit prophétiquement : «Tu es prêtre à jamais selon l'ordre de Melchisédech !» Non pas «selon l'ordre d'Aaron», dont le sacerdoce, transmis par la filiation charnelle fut un ministère temporaire qui cessa avec la loi de l'Ancien Testament, mais «selon l'ordre de Melchisédech», en qui se manifesta à l'avance ce que serait le Pontife éternel. Et si l'on ne rapporte pas de quels parents il est issu, c'est pour faire comprendre qu'on désigne en lui celui dont la naissance ne peut être contée. Enfin, lorsque le sacrement de ce divin sacerdoce est confié à des mains humaines, il ne parvient pas à celles-ci en parcourant une suite de générations et celui qui est élu n'est point ce qu'ont créé la chair et le sang; mais le privilège des pères disparaît et l'ordre des familles est oublié : l'Église reçoit pour la diriger ceux que l'Esprit saint a préparés; ainsi, dans le peuple adopté par Dieu, tout entier sacerdotal et royal, ce n'est pas la prérogative attachée à une origine terrestre qui donne droit à l'onction, mais c'est le choix de la grâce céleste qui engendre le pontife.

2. Certes, bien-aimés, lorsqu'il s'agit de remplir les devoirs de notre charge, nous nous découvrons à la fois faible et lâche, alourdi que nous sommes par la fragilité de notre condition même, lorsque nous désirons agir avec piété et vigueur; pourtant lors de l'incessante intercession du Prêtre tout-puissant et éternel qui, semblable à nous et égal au Père, a abaissé la divinité jusqu'au niveau de l'homme et élevé l'humanité jusqu'au niveau de Dieu, nous nous réjouissons justement et saintement de la disposition qu'il a prise. Si, en effet, il a délégué à de nombreux pasteurs le soin de ses brebis, il n'a pas pour autant abandonné lui-même la garde de son troupeau bien-aimé. En outre, comme suite à cette assistance essentielle et éternelle, nous avons reçu la protection et l'appui de l'Apôtre qui, certes, ne se relâche pas de sa fonction; et ce solide fondement sur lequel s'élève de toute sa hauteur l'édifice de l'Église ne se lasse aucunement de porter la masse du temple qui repose sur lui. En effet, elle ne défaille pas, la fermeté de cette foi qui fut louée dans le prince des apôtres; et de même que demeure ce que Pierre a cru dans le Christ, ainsi demeure ce que le Christ a établi en Pierre. En effet, comme l'a exposé la lecture de l'évangile, le Seigneur avait demandé à ses disciples ce qu'ils croyaient de lui, les opinions de beaucoup divergeant en tous sens; le saint apôtre Pierre avait répondu : «Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant»; le Seigneur lui dit alors : «Tu es heureux, Simon, fils de Jonas, car cette révélation t'est venue non de la chair et du sang, mais de mon Père qui est dans les cieux. Eh bien ! moi, je te dis : Tu es Pierre et, sur cette pierre, je bâtirai mon Église et les portes de l'enfer ne préviendront pas contre elle. Je te donnerai les ciels du royaume des cieux : quoi que tu lies sur la terre, ce sera tenu pour lié dans les cieux, et, quoi que tu délies sur la terre, ce sera tenu pour délié dans les cieux.»

3. La disposition voulue par la Vérité demeure donc et saint Pierre, persévérant dans cette solidité qu'il a reçue, n'a pas abandonné le gouvernail de l'Église mis entre ses mains. Car il a été institué avant les autres pour que le fait d'être appelé Pierre, proclamé fondement, constitué portier du royaume des cieux, préposé comme arbitre pour lier et délier par des jugements dont la décision doit demeurer jusque dans les cieux, pour que tout cela nous apprenne, par les mystères mêmes de ces appellations, quelle était son intimité avec le Christ. A présent il remplit plus pleinement et plus efficacement les tâches qui lui ont été confiées et tout ce qui ressortit à ses fonctions et à sa sollicitude, il l'accomplit en celui et avec celui par qui il a été glorifié. C'est pourquoi, s'il est quelque chose que nous accomplissons bien, quelque chose que nous décidions bien, quelque chose que nous obtenions de la miséricorde de Dieu par nos prières quotidiennes, tout cela est le fait du travail et des mérites de celui de qui, en son siège, le pouvoir

continue à vivre, l'autorité à se manifester. Telle est, en effet, bien-aimés, la récompense de cette profession de foi qui, inspirée par Dieu le Père au coeur de l'apôtre, s'éleva plus haut que toutes les incertitudes des opinions humaines et reçut la fermeté d'un roc qu'aucune secousse n'ébranlerait. Car c'est dans l'Église entière que Pierre dit chaque jour : «Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant» et que toute langue qui confesse le Seigneur est instruite par l'enseignement de cette parole. C'est cette foi qui vainc le diable et dénoue tes chaînes de ses prisonniers. C'est elle qui introduit au ciel ceux qu'elle a arrachés au monde et les portes de l'enfer ne peuvent tenir contre elle. Elle est, en effet, assurée divinement d'une telle solidité que jamais ni la perversité des hérétiques ne pourra la corrompre, ni la perfidie des païens avoir raison d'elle.

4. C'est donc dans cette perspective, bien-aimés, que la fête d'aujourd'hui reçoit un hommage raisonnable, en sorte que, en mon humble personne, on voie, ou honore celui en qui le souci de tous les pasteurs persévère dans la garde des brebis à eux confiées et de qui la dignité ne disparaît pas, même dans un héritier indigne. C'est pourquoi la présence souhaitée et honorable de mes vénérables frères et de mes associés dans le sacerdoce est encore plus sacrée et plus chargée de religion s'ils offrent le pieux hommage auquel ils ont daigné participer à celui-là principalement qu'ils savent être non seulement l'évêque de ce siège, mais encore le primat de tous les évêques. Lors donc que nous faisons entendre nos exhortations à votre sainteté, croyez que c'est celui-là même dont nous remplissons les fonctions qui vous parle; c'est, en effet, animé de ses propres sentiments que nous vous avertissons et ce n'est rien d'autre que ce qu'il a enseigné que nous vous prêchons; car nous vous prions de «ceindre les reins de votre esprit» pour mener une vie chaste et sobre dans la crainte de Dieu et ne pas permettre que votre âme, oubliant sa suprématie, consente aux désirs de la chair. Brèves et éphémères sont les joies que l'on trouve dans les voluptés terrestres et qui s'efforcent de détourner des chemins de la vie cette qui sont appelés à l'éternité. Que l'âme fidèle et religieuse convoite donc les biens qui sont du ciel et, avide de ce qui a été promis par Dieu, s'élève jusqu'à l'amour du bien incorruptible et à l'espérance de la vraie lumière. Soyez d'ailleurs certains, bien-aimés, que la peine que vous prenez pour résister aux vices et repousser les désirs charnels est agréable et précieuse aux regards de Dieu et qu'elle sera profitable auprès de sa miséricorde non seulement pour vous, mais aussi pour moi, car du progrès du troupeau du Seigneur se glorifie le zèle du pasteur. Vous êtes, en effet, comme le dit l'Apôtre, ma couronne et ma joie, à condition que votre foi, vantée dans le monde entier dès le début de l'évangile, persévère dans l'amour et la sainteté. Car, même si c'est toute l'Église, répandue dans le monde entier, qui doit fleurir de toutes les vertus, il convient cependant que vous vous distinguiez particulièrement parmi les autres peuples par les mérites de la piété, vous qui, établis sur la citadelle du roc apostolique, avez été rachetés avec tous par notre Seigneur Jésus Christ, mais avez été instruits avant tous par le saint apôtre Pierre. Par le même Christ notre Seigneur. Amen.

QUATRIEME SERMON SUR SA CONSECRATION EPISCOPALE PRONONCE LE JOUR ANNIVERSAIRE DE SON ELEVATION

1. Je me réjouis, bien-aimés, de votre religieuse affection et de votre dévouement et je rends grâce à Dieu de ce que je reconnais en vous la piété, signe de l'unité chrétienne. En effet – votre affluence en est par elle-même le témoignage –, vous comprenez que le retour de ce jour intéresse la joie de tous et qu'à travers la fête annuelle du pasteur, on honore tout le troupeau. Il est vrai, l'Église universelle de Dieu est ordonnée selon des degrés distincts les uns des autres, afin que son saint corps garde son intégrité à travers ses différents membres; cependant, comme le dit l'Apôtre, nous ne faisons tous qu'un dans le Christ et nul n'est à ce point séparé d'un autre dans sa fonction qu'un membre quelconque, tout humble qu'il soit, ne soit pas rattaché à la tête. Dans l'unité de foi et de baptême, la société qui existe entre nous, bien-aimés, ne présente donc pas de failles et la dignité de tous est la même, selon la bonne nouvelle annoncée par le très saint apôtre Pierre en ces mots infiniment sacrés : «Et vous mêmes, comme pierres vivantes, prêtez-vous à l'édification d'un édifice spirituel, pour un sacerdoce saint, en vue d'offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus Christ,» et, plus loin : «Mais vous, vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis.» De tous les régénérés dans le Christ, en effet, le signe de la croix fait des rois, l'onction du saint Esprit les consacre comme prêtres, afin que, mis à part le service particulier de notre ministère, tous les chrétiens spirituels et usant de leur raison se reconnaissent membres de cette race royale et participants de la fonction sacerdotale. Qu'y a-t-il, en effet, d'aussi royal pour une âme que de gouverner son corps dans la soumission à Dieu ? Et qu'y a-t-il d'aussi sacerdotal que de vouer au Seigneur une conscience pure et d'offrir sur l'autel de son cœur les victimes sans taches de la piété ? Cela étant devenu commun à tous par la grâce de Dieu, c'est de votre part un acte religieux et louable que de vous réjouir du jour de notre élévation comme de votre propre honneur; ainsi, c'est dans tout le corps de l'Église que l'on célèbre l'unique sacrement qui confère le pouvoir du pontife, sacrement dont la grâce se répand plus abondamment, certes, sur les membres supérieurs, lorsque coule l'huile odorante de la bénédiction, mais qui ne descend pas pour autant parcimonieusement sur les membres intérieurs.

2. Aussi, bien-aimés, quelque grande que soit la matière de notre joie du fait que nous partageons tous ce don, il y aura un motif plus authentique et plus excellent à cette joie si vous ne vous arrêtez pas à considérer notre bassesse; il est, en effet, beaucoup plus utile et beaucoup plus justifié d'élever le regard de nos âmes vers la contemplation de la gloire du saint apôtre Pierre et de célébrer ce jour en vénérant principalement celui qu'inonda de flots si abondants la source même de tous les charismes : ce fut à ce point que, ayant été le seul à recevoir des dons multiples, il ne s'en transmet rien à personne sans son intervention. Le Verbe fait chair habitait déjà parmi nous et le Christ s'était dépensé entièrement à la restauration du genre humain. Rien n'était imprévu pour sa sagesse, rien n'était ardu pour sa puissance; les éléments étaient à son service, les esprits lui obéissaient, les anges le servaient et l'action mystérieuse qu'exécutaient ensemble l'unité et la trinité d'une même Divinité ne pouvait en aucune façon être inopérante. Et pourtant, de tout l'univers, Pierre seul est choisi pour être proposé à l'appel de tous les peuples, seul il est mis à la tête de tous les apôtres et de tous les pères de l'Église; ainsi, bien que, dans le peuple de Dieu, les prêtres fussent nombreux et nombreux les pasteurs, Pierre gouvernerait cependant à titre personnel tous ceux que, en tant que chef, gouverne aussi le Christ. Dans sa bienveillance, bien-aimés, Dieu a accordé à cet homme une grande et admirable participation à sa puissance; et, s'il a voulu que les autres chefs aient avec lui quelque chose de commun, il n'a jamais donné que par lui ce qu'il n'a pas refusé aux autres. Or voici que le Seigneur demande à tous les apôtres ce que les hommes pensent de lui. Leur réponse est unanime aussi longtemps qu'il s'agit d'exposer les hésitations de l'intelligence humaine. Mais, dès que la question vient sur le sentiment des disciples, le premier à confesser le Seigneur est celui qui est le premier dans la dignité d'apôtre. Il avait dit : «Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant.» Jésus lui répond : «Heureux es-tu, Simon, fils de Jonas, car cette révélation t'est venue non de la chair et du sang, mais de mon Père qui est dans les cieux.» Autrement dit, tu es heureux, car c'est mon Père qui t'a enseigné et ce n'est pas une opinion de la terre qui t'aurait trompé, mais c'est une inspiration du ciel qui t'a instruit; et ni la chair ni le sang ne m'ont désigné à toi, mais celui-là dont je suis l'unique engendré. «Et moi», dit-il, «je te dis»; ce qui signifie : de même qu'à toi mon Père a manifesté ma divinité, ainsi moi, à toi, je fais connaître ton excellence : «Car tu es Pierre», c'est-à-

dire : bien que je sois, moi, la pierre indestructible, moi, la pierre angulaire, qui, des deux, ne fais qu'un seul; bien que je sois le fondement en dehors duquel nul n'en peut poser d'autre, toi aussi, cependant, tu es pierre, car ma force t'affermis, en sorte que ce qui m'appartient en propre par puissance te soit commun avec moi par participation. «Et, sur cette pierre, je bâtirai mon Église et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.» Sur la solidité de ce fondement, dit-il, je construirai un temple éternel et mon Église, dont la hauteur doit être introduite au ciel, s'élèvera sur la fermeté de cette foi.

3. Les portes de l'enfer n'auront pas raison de cette confession, les liens de la mort ne l'enchaîneront pas : cette parole, en effet, est une parole de vie. Et, de même qu'elle élève aux cieux ceux qui la confessent, de même plonge-t-elle aux enfers ceux qui la nient. C'est pourquoi il est dit à saint Pierre : «Je te donnerai les clefs du royaume des cieux; tout ce que tu auras lié sur la terre se trouvera lié dans les cieux et tout ce que tu auras délié sur la terre se trouvera délié dans les cieux.» Certes le droit d'exercer ce pouvoir a passé aussi aux autres apôtres et l'institution née de cette décision s'est étendue à tous les princes de l'Église; mais ce n'est pas en vain qu'est con/le à un seul ce qui doit être signifié à tous. Si, en effet, ce pouvoir est remis à Pierre d'une façon personnelle, c'est que la règle de Pierre est proposée à tous les chefs de l'Église. Le privilège de Pierre demeure donc partout ou un jugement. est rendu en vertu de son équité. Et il n'y a d'excès ni dans la sévérité ni dans l'indulgence là où rien ne se trouvera lié, rien délié, que ce que saint Pierre aura soit délié, soit lié. Or, à l'approche de sa Passion, qui allait troubler la constance des disciples, le Seigneur déclara : «Simon, Simon, voici que Satan vous a réclamés pour vous séparer comme le froment; mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas. Toi donc, quand tu seras revenu, affermis les frères de peur que vous n'entriez en tentation.» Le danger que leur ferait courir la tentation de crainte était commun à tous les apôtres et ils avaient tous également besoin du secours de la protection divine, car le diable désirait les tourmenter tous, les faire tomber tous; et pourtant c'est de Pierre que le Seigneur prend un soin particulier et c'est pour la foi de Pierre qu'il prie spécialement, comme si les autres allaient se trouver plus en sécurité si l'âme du chef n'était pas vaincue. En Pierre, c'est donc la vigueur de tous qui est fortifiée et le secours de la grâce divine est ainsi ordonné que la fermeté accordée par le Christ à Pierre soit conférée par Pierre aux apôtres.

4. Aussi, bien-aimés, à la vue d'un si grand secours découlant pour nous de l'institution divine, il est raisonnable et juste que nous nous réjouissons des mérites et de la dignité de notre chef, rendant grâces au Roi éternel, notre Rédempteur le Seigneur Jésus Christ, d'avoir donné à celui qu'il a fait prince de toute l'Église une puissance telle que si, même de nos jours, il est quelque chose que nous fassions bien, quelque chose dont nous décidions bien, il le faut rapporter à l'action, au gouvernement de celui à qui il a été dit : «Toi donc, quand tu seras revenu, affermis tes frères»; et c'est aussi à lui qu'après sa résurrection, le Seigneur répondit par trois fois, confiant à sa triple déclaration d'un éternel amour cette mystérieuse consigne : «Pais mes brebis.» Cela, ce bon pasteur le fait, sans nul doute, maintenant aussi et il obéit au commandement du Seigneur en nous fortifiant par ses exhortations et en ne cessant pas de prier pour nous, afin que nulle tentation n'ait raison de nous. Mais si, comme il faut le croire, il étend cette sollicitude de sa bonté partout et à tout le peuple de Dieu, combien plus daignera-t-il prodiguer son secours à nous, ses enfants, auprès de qui il repose sur la couche sacrée d'un bienheureux sommeil, et dans le corps même avec lequel il nous gouverna ! A lui donc rapportons ce jour anniversaire de notre entrée en fonction, à lui cette fête, puisque c'est par sa protection que nous avons mérité d'être associé à son siège; et que nous aide en toute chose la grâce de notre Seigneur Jésus Christ, qui vit et règne avec Dieu le Père et l'Esprit saint dans les siècles des siècles. Amen.

CINQUIEME SERMON SUR LE JOUR DE SA CONSECRATION EPISCOPALE PRONONCE LE JOUR ANNIVERSAIRE DE SON ELECTION AU PONTIFICAT

1. La dignité des pères est l'honneur des enfants; pareillement, bien-aimés, la joie de l'évêque est l'allégresse du peuple. Or cela procède d'un don divin, ainsi qu'il est écrit : «Tout don excellent, toute donation parfaite vient d'en-haut et descend du Père des lumières.» Nous devons donc rendre grâces à l'Auteur de tout bien, car, qu'il s'agisse de progresser dans l'ordre naturel ou de s'instruire dans l'ordre moral, «c'est lui qui nous a faits et non nous-mêmes.» Lorsque nous confessons cela avec piété et foi, et nous glorifions non en nous-mêmes, mais dans le Seigneur, les bons désirs se renouvellent en nous avec fruit en même temps que les saisons, et les fêtes religieuses sont pour nous de justes causes de joie, puisque nous ne nous y montrons ni ingrats en passant sous silence les dons reçus, ni orgueilleux en présumant de nos mérites.

Rapportons donc, bien-aimés, à son origine et à son chef tout le fondement et toute la raison de la solennité d'aujourd'hui et louons, en une action de grâces méritée, celui en la main de qui sont et les divers degrés des ministères et les moments du temps. Car si nous nous regardons nous-même et ce que tous sommes, c'est à peine si nous trouvons quelque chose dont nous puissions à juste titre nous réjouir. Revêtus, en effet, d'une chair mortelle et sujets à la faiblesse d'une nature corruptible, nous ne sommes jamais assez libre pour n'être pas l'objet de quelque attaque; et, dans un tel combat, on ne remporte pas de si heureuse victoire que, même après le triomphe, les luttes ne reprennent vie pour surgir à nouveau. Aussi nul pontife n'est si parfait, nul évêque si pur qu'il ne doive offrir des sacrifices et apaisement non seulement pour les péchés du peuple, mais encore pour ses propres fautes.

2. Si tous les prêtres en général sont soumis à pareille condition, combien plus celle-ci ne nous accable-t-elle pas et ne nous tient-elle pas enchaîné, nous pour qui la grandeur même de l'oeuvre entreprise est une occasion si fréquente de faute. Sans doute chaque pasteur en particulier gouverne-t-il son troupeau avec une spéciale sollicitude et sait-il bien qu'il devra rendre compte des brebis qui lui ont été confiées; mais notre souci à nous prend sa part de celui de tous et ce que doit administrer l'un ou l'autre fait toujours partie de notre labeur : du monde entier, en effet, on accourt au siège du saint apôtre Pierre et cet amour de l'Église universelle que lui recommanda le Seigneur, on réclame aussi que nous le dispensions; c'est pourquoi nous sentons d'autant plus le fardeau nous presser que nous devons donner davantage à tous. Parmi tant de raisons de craindre, où trouverions-nous donc la confiance d'exercer notre fonction si celui qui garde Israël n'était celui qui ne dort ni ne sommeille, et qui a dit à ses disciples : «Et moi, je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde ?» Que ferions-nous s'il ne daignait être non seulement le gardien des brebis, mais encore le pasteur des pasteurs eux-mêmes, invisible sans doute au regard charnel, mais sensible au coeur selon l'esprit, absent de corps, de ce corps par lequel on pourrait le voir, présent par la divinité, cette divinité par laquelle il est partout toujours et tout entier ? «Le juste, en effet, vit de la foi, et la justice de celui qui croit consiste à accueillir dans son âme ce qu'il ne voit pas du regard; aussi le Seigneur, «montant dans les hauteurs, amené des captifs, a fait des présents aux hommes,» à savoir la foi, l'espérance et la charité, vertus qui sont grandes, qui sont fortes, qui sont précieuses en ceci que, par un admirable sentiment de l'âme, on croit, on espère et l'on aime ce qui échappe aux yeux du corps.

3. Le Seigneur Jésus Christ est donc présent, bien-aimés, au milieu de ceux qui croient; cela, nous ne le confessons pas à la légère, mais avec foi; et, bien qu'il siège à la droite de Dieu son Père jusqu'à ce qu'il fasse de ses ennemis l'escabeau de ses pieds, le Pontife suprême n'est pourtant pas absent de l'assemblée de ses pontifes et c'est avec raison que toute l'Église et tous les prêtres chantent en son honneur : «Le Seigneur l'a juré et ne s'en dédira point : tu es prêtre à jamais selon l'ordre de Melchisédech.» Il est, en effet, le vrai et éternel Pontife, dont le gouvernement ne peut connaître ni changement ni fin. Il est celui dont le prêtre Melchisédech montrait par avance la figure, n'offrant pas à Dieu des victimes conformes à la loi juive, mais immolant en sacrifice ce mystère que notre Rédempteur a consacré dans son corps et dans son sang. Il est celui dont le Père a, en le confirmant par un serment inviolable, institué le sacerdoce non selon l'ordre d'Aaron, pour qu'il passe avec le temps de la Loi, mais selon l'ordre de Melchisédech, pour qu'il soit perpétuellement célébré. Car, puisqu'un serment prêté entre hommes est quelque chose qui vient sceller des points précis sanctionnés par des conventions perpétuelles, le serment divin, lui aussi, se trouve attesté par des promesses fixées en décrets

immuables; et, parce que qui dit retentir dit changement de volonté, Dieu ne se repent pas, puisque, selon son éternel bon plaisir, il ne peut vouloir autrement qu'il n'a voulu.

4. Ce n'est donc pas présomption de notre part, bien-aimés, que de fêter et d'honorer, nous souvenant du don divin, le jour où nous avons reçu le sacerdoce; il suffit pour cela que nous confessons en toute piété et vérité que c'est le Christ qui accomplit l'oeuvre de notre ministère en tout ce que nous faisons correctement et que nous nous glorifions non en nous, qui sans lui ne pouvons rien, mais en lui, qui nous donne de pouvoir. Au motif de notre fête s'ajoute aussi la dignité non seulement apostolique, mais encore épiscopale, de saint Pierre qui ne cesse de présider à son siège et conserve une participation sans fin avec le souverain Prêtre. La fermeté qu'il reçut de la Pierre qui est le Christ, lui, devenu également Pierre, il la transmet aussi à ses héritiers; et, partout où paraît quelque fermeté, se manifeste indubitablement la force du pasteur. Car si, pour avoir supporté vaillamment les supplices qui leur étaient infligés et afin de manifester par là leurs mérites, les martyrs ont pratiquement tous et partout obtenu de porter secours aux hommes en danger, de chasser les maladies, d'expulser les esprits impurs et de guérir d'innombrables maux, qui sera assez ignorant ou assez envieux pour mésestimer la gloire de saint Pierre et croire qu'il y ait des portions de l'Église qui échappent à la sollicitude de son gouvernement et ne s'accroissent pas grâce à lui ? Voici qu'est en pleine vigueur et vie dans le prince des apôtres cet amour de Dieu et des hommes que n'ont effrayé ni la réclusion du cachot, ni les chaînes, ni les émeutes populaires, ni les menaces des rois; et il en est de même de sa foi invincible qui n'a pas lâché pied dans le combat et ne s'est pas attiédie dans la victoire.

5. Aux jours que nous vivons, les tristesses se muent en joie, les peines en repos, les désaccords en paix : à cela nous connaissons que nous sommes aidés par les mérites et les prières de notre chef et nous expérimentons par des témoignages innombrables que c'est lui qui préside aux décisions salutaires, aux jugements équitables; le droit de lier et de délier nous étant conserve, c'est le gouvernement de saint Pierre qui conduit le condamné à la pénitence et le réconcilié au pardon. C'est pourquoi tout ce que, aujourd'hui vous nous avez apporté d'hommage, soit par considération fraternelle, soit par piété filiale, sachez que vous en avez plus religieusement et plus réellement payé le tribut avec moi à celui dont nous nous réjouissons d'occuper le siège, non pas tant pour présider que pour servir, espérant obtenir de ses prières que le Dieu des miséricordes regarde favorablement le temps de notre ministère et daigne toujours garder et nourrir le pasteur de ses brebis.